Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 035-213500333-20251202-DELIB2025102-DE

BOURG-DES-COMPTES

MAIRIE DE BOURG-DES-COMPTES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 décembre 2025

Date de convocation : 27 novembre 2025

Membres en exercice : 23

Présent(s) en début de séance : 16

Arrivé(s) en cours de séance : 2

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) ou excusé(s) : 5

Délib.2025.102

Délibération comportant 2 page(s), 1 annexe(s)

Le deux décembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de BOURG-DES-COMPTES, convoqué conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian LEPRÊTRE, Maire.

Présents : Christian LEPRÊTRE, Yannick LEGOURD, Christèle POTTIER, Stéphane ROBERT, Nelly COTTAIS, Yves THILLOU, Sylvie FONTAINE, Laurent MIGOT, Valérie DUVAL, Franck SEROUX, Noël NOURRISSON, Jacques LARRAY, Armelle LE MOAL, Caroline HAMON, Alexis ADRIEN, Delphine NORMAND.

Arrivés en cours de séance : Adrien MOREAU (participe au vote à compter de la délibération n° 2025.093) et Marie-Agnès GENDRON (participe au vote à compter de la délibération n° 2025.091).

Absents excusés : Charles JOUIN (Pouvoir à Yves THILLOU), Sophie ELUDUT (Pouvoir à Sylvie FONTAINE), Gaëlle LE LAN (Pouvoir à Christian LEPRÊTRE), Prescillia DREAN, Virgile HOUTIN (Pouvoir à Yannick LEGOURD).

Secrétaire de séance : Valérie DUVAL

Convention pluriannuelle d'objectifs avec le club de badminton de GUICHEN/BOURG-DES-COMPTES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération n° 2022.007 du 25 janvier 2022, le Conseil Municipal a autorisé la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec le club de badminton et les communes de GUICHEN et de BOURG-DES-COMPTES. Cette convention qui définit les engagements réciproques des parties, notamment les engagements du club et les modalités de soutien des deux communes, arrive à échéance le 31 décembre 2025.

Un nouveau projet de convention pluriannuelle d'objectifs a été élaboré, pour une durée de 4 ans, avec le club de badminton de GUICHEN/BOURG-DES-COMPTES et les 2 communes, GUICHEN et BOURG-DES-COMPTES.

Au terme de sa présentation,
Sur proposition de la commission « Sport – Culture – Vie associative » réunie le 25 novembre 2025,
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter les termes de cette nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs qui prendra effet le 1er janvier 2026 et de l'autoriser à procéder à sa signature avec le club de badminton de GUICHEN/BOURG-DES-COMPTES et la commune de GUICHEN.

Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 035-2135003333-20251202-DELIB2025102-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter cette proposition (votants : 22 – Abstention : 0 – Contre : 0 – Pour : 22).

Extrait délivré conforme, le 12 décembre 2025

Le Président de séance, Christian LEPRÊTRE	La secrétaire de séance, Valérie DUVAL
	

02 99 05 62 62
mairie@bourgdescomptes.com
3 rue de la mairie, 35890 Bourg-des-Comptes
www.bourgdescomptes.fr